

29e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Mardi 29 octobre 2019 à 19h30

à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la 25^e séance du Conseil général du 23 mai 2019.
2. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la révision des comptes des exercices 2019, 2020 et 2021 de la Ville de La Chaux-de-Fonds par une fiduciaire (DFER).
3. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 980'000.- TTC pour l'assainissement de l'enveloppe du collège de l'Ouest et l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture, sis rue du Temple-Allemand 115 (DUBRE).
4. Motion du groupe PS intitulée "Le Central Park de La Chaux-de-Fonds", déposée et développée lors de la séance du 26 septembre 2019 (*texte suit*).
5. Interpellation du groupe POP intitulée "Halte aux plastiques", déposée et développée lors de la séance du 26 septembre 2019 (*texte suit*).

*Monique Gagnebin
présidente du Conseil général*

Motion du groupe socialiste

"Le Central Park de La Chaux-de-Fonds"



Qui ne connaît pas le fameux *Central Park* de New York? Un espace vert de plaisance, propice aux activités sportives individuelles et collectives, et avec une dimension culturelle déployée grâce des événements en tous genres. Ce haut lieu de rencontres en plein centre-ville nous inspire dans notre monde d'aujourd'hui où les questions climatiques, économiques et sociales

doivent primer : la présente motion se veut être la prémisse d'une réflexion qui s'inscrit sur le long terme, pour La Chaux-de-Fonds et sa population, tout en tenant compte des atouts et des difficultés actuelles de notre Cité.

Il est fort de constater que notre Ville manque clairement d'un centre qui lui permettrait d'offrir ce que beaucoup d'autres localités possèdent déjà ou tentent de mettre en place. En effet, un cœur urbain est une nécessité pour permettre aux citoyens de se retrouver, d'échanger et de rendre la Ville agréable et vivante. Pour cela, il est indéniable de bénéficier d'un aménagement unique et attrayant, sous la forme d'un espace végétalisé pensé pour les piétons et la mobilité douce, à l'image de *Central Park* ou encore du *lit de la rivière Turia* à Valence en Espagne.

Dès lors, nous pensons que l'avenue Léopold-Robert représente un axe idéal, par sa dénivellation inexistante et par sa transversalité unique : parfaitement médiane, elle permet à tout un chacun de traverser entièrement la Ville sur une ligne droite et plate, d'un bout à l'autre. Par ailleurs, en tant qu'artère commerciale, elle représente un boulevard économique essentiel qui demande à être valorisé dans les moments difficiles que traversent actuellement toutes les petites enseignes qui l'occupent.

La réalisation d'un tel axe vert permettra à la Ville de respirer et d'offrir un réseau de mobilité douce qui favorisera sans aucun doute le développement de notre économie locale, mais offrira à tout un chacun la possibilité de se réunir, de se reposer, de s'entraîner ou simplement de circuler en toute sécurité et avec un réel sentiment de bien-être. En ce sens, le désengorgement futur prévu par les projets de la H20 et de la H18 offre l'occasion de repenser le centre-ville et d'offrir aux Chaux-de-Fonnières un lieu qu'ils pourront s'approprier. Ainsi, le foisonnement culturel de

notre Cité pourrait largement contribuer à ce phénomène en réalisant des événements sur ce même espace.

À l'heure où nous nous interpellons sur les départs de citoyen-ne-s et où nous souhaitons rendre La Chaux-de-Fonds plus attractive, il est essentiel de capitaliser sur une image innovante, visionnaire et audacieuse. Ainsi, nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité d'offrir à notre Ville un projet d'aménagement urbain, entièrement ou partiellement piétonnisé et cyclables, sur l'avenue Léopold-Robert, tout en ne négligeant pas les éventuelles subventions en la matière et en évaluant les mesures appropriées à la circulation routière. Aussi utopique qu'il puisse paraître, un tel projet doit avoir le mérite de se poser les vraies questions et d'aboutir à une réalisation viable et durable.

Au nom du groupe socialiste

Oguzhan Can

Interpellation du groupe POP

Halte aux plastiques :

En Suisse, nous consommons environ un million de tonnes de matières plastiques par an, soit 125 kg par personne. (OFEV année de référence 2010)

Ce constat est alarmant.

La matière première de fabrication du plastique demeure le pétrole. Il faut 2kg de pétrole brut pour fabriquer 1kg de PET (BAFU)

De plus, ces déchets se retrouvent partout, dans les pays dits en voie de développement et dans les océans. Selon le GIEC, groupe scientifique mondialement reconnu, pour donner une chance à l'espèce humaine, il faut protéger les océans. L'attention à prêter aux plastiques qui terminent leur course dans les grandes étendues d'eau est donc vitale.

Or, il nous semble que notre Ville pourrait faire un plus grand effort en matière de gestion des plastiques afin d'en réduire l'usage.

Il est par exemple affligeant d'apprendre que seul 10% des stands de la braderie utilisent des verres lavables. Peut-on décréter que sur le territoire de la Commune toute manifestation qui concerne plus de 100 personnes doit obligatoirement utiliser de la vaisselle lavable et réutilisable ? Ce pas modeste permettrait d'attirer l'attention sur cette pollution et ce gaspillage d'énergie.

Autre exemple lors de manifestations, la distribution de "cadeaux" tels que des gourdes ou autres objets en plastique devrait être, à notre sens bannie. Est-il réellement nécessaire d'offrir un cadeau lors d'une manifestation sportive ou autre, qui plus est, le plus souvent, dans un but commercial ? On pourrait envisager des alternatives comme offrir une spécialité locale : fromage, ... ou une entrée dans un musée ou à une infrastructure sportive.

Pour le POP

Françoise Jeandroz, Marina Schneeberger, Francis Baertschi, Nathan Erard
